PROCÈS-VERBAL
DE CONTRÔLE TECHNIQUE

N° d'imprimé : ZP19104696

EXEMPLAIRE REMIS À L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	12/11/2026	26038355

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE TECHNIQUE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE TECHNIQUE RÉALISÉ

11/01/2027

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S035Z219

(9) RAISON SOCIALE : CONTROLE TECHNIQUE POLE AUTO 35

(3) COORDONNÉES : La Brosse
ZA route du Meuble
35760 SAINT GREGOIRE
Tel:02 99 13 13 00

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 035T1411

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
AQ-453-HT (F)	21/07/2017	14/04/2010

Marque	Désignation commerciale
PEUGEOT	207

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF3WC8HZCAW045110	M1	VP

Type/CNIT	Énergie
M10PGTVP0002205	GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

202581

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

AQ-453-HT

CT 11/01/2027

S035Z219
26038355
XXXXX

N° D'AGRÉMENT : S035Z219
N° DE SÉRIE : VF3WC8HZCAW045110
N° D'IMPRIMÉ : ZP19104696

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MAJEURES

0.4.1.a.2. ÉTAT DE PRÉSENTATION DU VÉHICULE : Etat du véhicule ne permettant pas la vérification des points de contrôle
1.1.13.a.2. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure excessive (marque minimale atteinte) (AVG,AVD)
3.3.1.a.2. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Dispositif rétroviseur manquant ou fixé de manière non conforme aux exigences (C,D)
3.3.1.b.2. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif inopérant, fortement endommagé ou mal fixé (C,D)
3.3.1.c.2. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Champ de vision nécessaire non couvert (D)
3.4.1.b.2. ESSUIE-GLACE : Balai d'essuie-glace manquant ou manifestement défectueux (AR)
4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences (G,D)
5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté (AVD)
6.1.4.a.2. PARE-CHOCS, PROTECTION LATÉRALE ET DISPOSITIFS ANTI-ENCASTREMENT ARRIÈRE : Mauvaise fixation ou endommagement susceptible de causer des blessures en cas de contact (AV,AR)
6.2.1.a.2. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément mal fixé ou endommagé susceptible de provoquer des blessures (AVD,D)
8.2.22.a.2. OPACITÉ : L'opacité dépasse la valeur de réception ou les mesures sont instables
8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route (AV)

DÉFAILLANCES MINEURES

1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou

Attention, il existe une suite à cette page du procès-verbal

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Émissions à l'échappement				
Opacité des fumées (1.50 m-1)	C1 : 4.14	C2 : 3.66		
Feux de croisement (-2.5% à -0.5%)	-4.0%	-4.0%		

DUPLICATA

PROCÈS-VERBAL
DE CONTRÔLE TECHNIQUE

N° d'imprimé : ZP19104697

EXEMPLAIRE REMIS À L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

(3) DATE DU CONTRÔLE
12/11/2026

N° DU PROCÈS-VERBAL
26038355

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE TECHNIQUE
Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE TECHNIQUE RÉALISÉ
11/01/2027

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S035Z219

(9) RAISON SOCIALE : CONTROLE TECHNIQUE POLE AUTO 35

(3) COORDONNÉES : La Brosse
ZA route du Meuble
35760 SAINT GREGOIRE
Tel:02 99 13 13 00

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 035T1411

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
AQ-453-HT (F)	21/07/2017	14/04/2010

Marque	Désignation commerciale
PEUGEOT	207

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF3WC8HZCAW045110	M1	VP

Type/CNIT	Énergie
M10PGTVP0002205	GO

Document(s) présenté(s)
Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
202581

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Suite du procès-verbal

tambour légèrement usé (AVG,AVD)
4.1.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Système de projection légèrement défectueux (AVG,AVD)
5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale ou présence d'un corps étranger (AVG)
5.2.3.h.1. PNEUMATIQUES : Le système de contrôle de la pression des pneumatiques fonctionne mal ou le pneumatique est manifestement sous-gonflé (AVG,AVD,ARG,ARD)
6.1.1.c.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Corrosion (ARG,ARD)
6.1.1.f.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Corrosion du berceau (AV)
6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (AVG,AVD,D,ARD)
6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés (ARD)
6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Détérioration (AR)
6.2.3.c.1. PORTES ET POIGNÉES DE PORTE : Portière, charnières, serrures ou gâches détériorées (AVG)
8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important
Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P1351

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 11/03/2020 : 143598 km / 01/03/2022 : 170272 km / 27/02/2023 : 171468 km / 26/02/2025 : 190569 km
Etat d'un ou de plusieurs pneumatiques ne permettant pas la vérification des points de contrôle. Faire inspecter le(s) pneumatique(s) concerné(s) (extérieur et intérieur) par un professionnel du pneumatique avant toute tentative de regonflage

Attention ce procès-verbal contient 2 pages

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

DUPLICATA

XXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXX

S035Z219
26038355
XXXXX

N° D'AGRÉMENT :
N° DE SÉRIE :
N° D'IMPRIMÉ : ZP19104697